Bruno GUISE
Frédéric NEKADI
Guillaume LHERAUD
HUISSIERS DE JUSTICE
ASSOCIES
37, rue de la Manche
BP 3009
17202 ROYAN CEDEX
Tél: 05 46 39 81 55
CONSTAT 05 46 39 70 92
Fax: 05 46 39 36 82
CCP Bordeaux 772-60X

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION DES LIEUX

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT et le JEUDI QUINZE MARS de 09H00 à 11H05

Nous, Société Civile Professionnelle Bruno GUISE, Frédéric NEKADI et Guillaume LHERAUD Huissiers de Justice associés à la résidence de ROYAN (Charente-Maritime), y demeurant 37 rue de la Manche, représentée Maître Guillaume LHERAUD soussigné,

A LA DEMANDE DE

La CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES, Société coopérative à forme anonyme à capital variable, au capital de 39 275 729,96 euros, inscrite au registre du commerce et des sociétés de LA ROCHELLE sous le numéro 399 354 810 dont le siège social est situé 14 rue Louis Tardy à LAGORD (17140), venant aux droits de la CRCAMCMDS dont le siège social était 12 Bd Guillet Maillet 17100 SAINTES, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège social

Ayant pour avocat constitué Maître Jean-Paul ROSIER, Avocat au barreau de SAINTES, associé au sein de la Société civile professionnelle e.LITIS demeurant à SAINTES (17100) Hôtel Domond 8 Place Foch, laquelle constitution emporte élection de domicile en son Cabinet.

AGISSANT A L'ENCONTRE DE

[redacted]

[redacted]

EN VERTU :

D'un ACTE AUTHENTIQUE NOTARIE EN FORME EXECUTOIRE reçu par Maître Matthieu BOIZUMAULT, Notaire associé au sein de la SCP André BOIZUMAULT et Mathieu BOIZUMAULT, titulaire d'un office notarial à SURGERES (17) en date du 13.05.2008 contenant vente et prêt hypothécaire d'un montant de 855 586 € n°70005201126 au profit du prêteur de deniers ;

D'un ACTE AUTHENTIQUE NOTARIE EN FORME EXECUTOIRE reçu par Maître Matthieu BOIZUMAULT, Notaire associé au sein de la SCP André BOIZUMAULT et Mathieu BOIZUMAULT, titulaire d'un office notarial à SURGERES (17) en date du 14.03.2009 contenant vente et prêt hypothécaire d'un montant de 200 000 € n°70006138118 au profit du prêteur de deniers ;

D'une REQUETE du 07.02.2018 et d'une ORDONNANCE rendue par le Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de SAINTES en date du 12 février 2018, aux fins d'autorisation à pénétrer dans les lieux pour dresser des procès-verbaux de description avec assistance d'un serrurier et de la force publique si nécessaire, précédemment signifiée aux locataires ci-dessous cités ;

Et de deux COMMANDEMENTS de PAYER valant SAISIE IMMOBILIERE, un délivré par acte de mon ministère en date du 19.12.2017 à [redacted], et l'autre par acte de la SCP BAHUET – CHANY, Huissiers de Justice associés à la résidence de COGNAC (16100), en date du 28.12.2017 à [redacted]

Aux termes de l'article R.322-1 du Code des procédures civiles d'exécution :
« A l'expiration d'un délai de huit jours à compter de la délivrance du commandement de payer valant saisie et à défaut de paiement, l'huissier de justice instrumentaire peut pénétrer dans les lieux dans les conditions prévues par l'article L.322-2. »

De l'article L.322-2 du Code des procédures civiles d'exécution :
« L'huissier de justice instrumentaire peut pénétrer dans les lieux et, le cas échéant, faire procéder à l'ouverture des portes et des meubles, afin de décrire l'immeuble saisi.
En l'absence de l'occupant du local ou si ce dernier en refuse l'accès, l'huissier de justice procède comme il est dit aux articles L.142-2 et L.142-2. Lorsque les lieux sont occupés par un tiers en vertu d'un droit opposable au débiteur, l'huissier de justice ne peut y pénétrer que sur autorisation préalable du juge de l'exécution, à défaut d'accord de l'occupant. »

Et de l'article R.322-3 du Code des procédures civiles d'exécution :

ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE
PREMIERE EXPEDITION

COUT ACTE	
EMOLUMENT ART. R444-3	220,94
VACATION	225,00
Art. A444-15 TRANSPORT	7,67
HT	453,61
TVA 20,00 %	90,71
TAXE FORFAITAIRE Art.302 bis Y CGI	14,89
TTC (1)	559,22

Références : C011360/SI9/GL
Edité le 21.03.2018

« L'huissier de justice peut utiliser tout moyen approprié pour décrire des lieux et se faire assister par tout professionnel qualifié en cas de nécessité. »

Nous, Société Civile Professionnelle Bruno GUISE, Frédéric NEKADI et Guillaume LHERAUD Huissiers de Justice associés à la résidence de ROYAN (Charente-Maritime), y demeurant 37 rue de la Manche, représentée Maître Guillaume LHERAUD soussigné,

Certifions nous rendre ce jour 79 rue Lesson 17300 ROCHEFORT où là étant, EN PRESENCE des personnes mentionnées à l'annexe n° 1 du présent procès-verbal de description des lieux, nous procédons à la description des lieux suivant procès-verbal qui comprend conformément à l'article R.322-2 du Code des procédures civiles d'exécution :

1°) Description générale de l'Immeuble :

Cet immeuble est situé en centre-ville, au 79 rue Lesson 17300 ROCHEFORT. Il est à usage d'habitation. Il est composé d'un rez-de-chaussée et d'un étage, ainsi que d'une cour intérieure. Il est divisé en six logements, actuellement à usage locatif.

Origine de propriété : les débiteurs ont acquis l'immeuble en pleine propriété de [redacted] suivant acte authentique reçu le 14 mars 2009 par Me Matthieu BOIZUMAULT, Notaire associé à SURGERES (17), et publié le 24.04.2009 au Service de la publicité foncière de ROCHEFORT sous le volume 2009 V N° 398.

Références cadastrales :

Section	N°	Lieudit	contenance
AB	359	79 rue Lesson	00 ha 01 a 88 ca

Description de la partie extérieure de l'immeuble donnant sur rue (photo 1) :

La façade est revêtue d'une peinture défraichie. La peinture présente d'importantes écaillures en partie basse. La porte d'entrée dans les parties communes est en PVC blanc. Celle-ci ne se verrouille pas. Absence d'interphone, fils électriques présents cependant.

Description de la partie intérieure de l'immeuble :

Par cette porte, nous accédons à un couloir desservant les logements du rez-de-chaussée, la cave, les escaliers menant au premier étage. Le sol de ce couloir est cimenté avec deux rangées en carreaux de ciment. Une rigole en partie gauche du couloir permet l'évacuation des eaux pluviales de la cour. Les murs sont peints en jaune, peinture fortement défraichie. Le plafond est en contreplaqué à l'état brut. Des douilles sont présentes mais sans ampoules. Six boites aux lettres sont fixées sur un panneau bois. Celles-ci sont en mauvais état. Après les escaliers, en partie droite, porte en bois ne se fermant pas et donnant accès à une cave. En suivant, présence d'un placard contenant les compteurs électriques et les disjoncteurs. A noter l'absence de deux compteurs électriques (fermés et ôtés par ERDF selon les dires d'un des locataires). (photos 2, 15 à 17)

Logement 1 rez-de-chaussée sur rue (photos 3 à 14):

Ce logement ne comporte pas de traces d'occupation.
Ce logement de type F1 a une superficie d'environ 25 m². Il comprend une pièce de vie avec salle d'eau/toilettes attenante. L'électricité est coupée dans ce logement.
Au sol, carrelage de couleur gris. Plinthes de même nature. Le tout est en état d'usage.
Les murs sont recouverts d'une toile de verre peinte en blanc, diverses traces de moisissures côté rue.
Côté parties communes, présence d'un crépi aux murs de couleur bleue, avec de part et d'autre de la porte d'entrée des meubles de cuisine en mauvais état. Au-dessus de ces meubles de cuisine se trouve du carrelage mural.
La cuisine est équipée d'un évier inox avec mitigeur qui fuit. A droite se trouve une arrivée d'eau supplémentaire. Deux plaques vitrocéramiques, fonctionnement sous réserve, idem pour le four de marque INDESIT.
Présence d'un tableau électrique avec fils apparents en partie supérieure de cet élément.
Au niveau du plafond, plaques de faux plafond en état d'usage.
Présence de deux convecteurs en mauvais état, dont l'un est au sol.
Côté rue, deux ouvertures en PVC blanc, double vantaux et double vitrage. Le tout est en état d'usage.
Les volets sont en PVC blanc.

En fond de studio, côté couloir, présence d'une salle d'eau avec toilettes et cumulus d'eau chaude. Au sol, carrelage de même nature que dans la pièce à usage de séjour, en état d'usage.

Les murs sont recouverts d'un lambris peint en beige.

Plaques de faux plafond.
Lavabo sur colonne en email blanc avec robinet ; douche avec receveur de couleur marron, douchette.
Présence d'une bouche VMC dans la salle d'eau, fonctionnement sous réserves.
Les toilettes sont équipées d'une chasse d'eau double poussoir.
Dans ce studio, on note la présence de dix prises électriques, une prise d'antenne, une prise téléphone.

Logement 2 rez-de-chaussée sur cour (photos 18 à 39) :

Nous pénétrons dans le logement par une porte bois verrouillée à l'aide de vis.
Ce logement est entièrement vide. Il a une superficie d'environ 34.80 m². il comprend une pièce à usage de séjour, un renfoncement à usage de chambre, une cuisine et une salle de bains en partie finale. Absence d'électricité.

Au sol, dans le séjour, parquet flottant en mauvais état. Les plinthes sont en bois et peintes en blanc. Les murs sont recouverts d'une toile de verre peinte en gris, de nombreuses dégradations à signaler.
Le plafond est peint. Douille sans ampoule.
Présence d'un interphone avec combiné, à droite de la porte l'entrée.
Une fenêtre double vitrage en PVC blanc, double vantaux, donne sur la cour. Les volets sont en PVC blanc et en état d'usage.
Convecteur dégradé en partie basse.
En partie droite de la porte d'entrée se trouve un renfoncement d'environ 10 m² à usage de chambre.
Au sol, parquet flottant en mauvais état également. Plinthes bois peintes en blanc.
Les murs sont recouverts d'une toile de verre peinte en rose, en état d'usage.
Plafond peint en blanc, douille sans ampoule.
Présence dans cette pièce d'un convecteur, sale.

Nous pénétrons dans la pièce à usage de cuisine.
Au sol, carrelage en état d'usage, de même que les plinthes. En partie droite se trouve une cuisine équipée : évier avec deux vasques en email blanc et égouttoir, robinet, placards en partie basse et en partie haute, deux plaques vitrocéramiques, un four. Face à ce four se trouve un réfrigérateur. Fonctionnement sous réserves pour le tout.
Présence sur les murs de cette cuisine d'une toile de verre peinte en blanc, diverses dégradations.
A droite du réfrigérateur se trouve une fenêtre double vitrage cassé, PVC blanc, volet PVC blanc en état d'usage, un convecteur sale en partie basse.
Plafond peint en blanc. Une douille sans ampoule en partie centrale.

En continuité de la cuisine se trouve la pièce à usage de salle de bain.
Carrelage au sol, très sale.
Toile de verre peinte en blanc, présence de carrelage mural au niveau du lavabo et de la baignoire.
Présence en partie droite d'une baignoire avec robinet, douchette, porte-douchette.
Lavabo sur colonne en émail blanc avec robinet, miroir en partie haute.
Présence d'un convecteur.
Toilettes avec placard en partie haute, un ballon d'eau chaude.
Une petite fenêtre basculante, PVC blanc, double vitrage cathédrale, donnant sur la cour.
Au plafond, douille vétuste sans ampoule.

Nous arrivons par la suite sur la cour intérieure. La cour est pavée avec un caniveau en partie centrale. Les façades sont fortement défraichies. Une importante fissure est à signaler en partie haute du bâtiment droit et sur toute la longueur. (photos 40 à 42)

Logement n° 3 rez-de-chaussée sur cour (photos 43 à 54) :

Nous accédons à ce logement de type F1 par une porte-fenêtre non munie d'un barillet. La porte d'entrée est PVC double vitrage en partie centrale. Ce logement a une superficie d'environ 19 m². Absence d'électricité. Ce logement est caractérisé par d'importantes moisissures. Un important désordre est présent, toutefois, aucune trace d'occupation récente n'est relevée.
Il est composé d'une cuisine, d'un salon et d'une salle d'eau en partie finale.

Par la porte, nous arrivons sur l'espace cuisine. Parquet flottant au sol en mauvais état.
Les murs sont recouverts d'une toile de verre peinte en blanc, fortement dégradée, importantes dégradations et moisissures sur toute la surface.
Une fenêtre simple vantail donne sur la cour, en PVC blanc, double vitrage, moisissures présentes également.
Un interphone avec combiné.
Face à la porte, un espace cuisine avec un timbre, robinet fixé au carrelage mural, plan de travail en partie droite avec deux plaques vitrocéramiques, un petit réfrigérateur. Placards en partie haute et en partie basse, en

mauvais état.
La cuisine donne sur le séjour par une découpe en arche dans le mur. Présence d'un bar avec tablette en bois. Le tout est recouvert d'une toile de verre peinte en blanc, en mauvais état. Présence d'un micro-ondes sur placards.
Le plafond est fortement dégradé. Présence d'un luminaire en partie centrale.

En suivant, présence d'une pièce à usage de séjour. Une fenêtre double vitrage, double vantaux en PVC blanc, donne sur la cour, volets en PVC blanc.
Parquet flottant au sol, en mauvais état.
Murs lambris en bois en partie basse avec toile de verre peinte en gris en partie supérieure, le tout est en mauvais état.
Un convecteur en partie droite.
Plaques de faux-plafond jaunies, importantes toiles d'araignée.

En partie finale se trouve une salle d'eau avec au sol, carrelage sale et en mauvais état, un lavabo sur colonne en émail blanc avec robinet, carrelage mural en partie supérieure, une tablette, un miroir et un néon. Le tout est sale.
Une douche avec carrelage mural.
Des toilettes en mauvais état, un ballon d'eau chaude.
Toile de verre fortement dégradée aux murs, importantes moisissures. Plafond peint en blanc avec plafonnier sans ampoule.
Une petite fenêtre PVC blanc, double vitrage avec vitrage cathédrale.

Logement 6 premier étage au fond de la cour (photos 55 à 77) :

Nous empruntons les escaliers en bois, anciens, situés au fond de la cour et menant à cet appartement. Ce logement est actuellement par un locataire, présent sur les lieux et acceptant que nous procédions aux opérations de description. Ce logement est composé d'un séjour/salon, d'une salle d'eau, d'une cuisine et de deux chambres, le tout pour une superficie d'environ 55 m².

Nous arrivons sur un palier. Les murs sont en placoplâtre à l'état brut, de même pour le plafond. Une douille avec ampoule est présente. Au sol, parquet ancien.
La porte d'entrée du logement est en bois.

Au sol, parquet flottant en mauvais état. Celui-ci s'enfonce légèrement en partie centrale.
Murs peints en rouge et gris.
Fenêtre double vantaux, en PVC blanc, double vitrage donnant sur la cour.
Volets en PVC blanc.
Au plafond, faux plafond en isolant avec rosace en partie centrale, douille avec ampoule.
Présence d'un convecteur.

Une porte en bois donne sur la salle d'eau. Au sol, parquet flottant dégradé. Murs recouverts d'un lambris peint en mauvais état. Importantes traces de moisissures au niveau des toilettes. La salle d'eau est équipée d'un lavabo sur colonne en email blanc, en état d'usage, de toilettes avec chasse d'eau double poussoir, en état d'usage, d'une douche. Plafond en isolant dégradé et présence de moisissures.

Nous passons ensuite dans la cuisine.
Au sol, parquet flottant en état d'usage.
Les murs sont recouverts d'une toile de verre en partie gauche peinte en partie et en blanc, et autres pans de murs peints en marron. Traces de moisissures au niveau de la cueillie des murs.
Présence d'un évier en émail blanc usagé avec robinet, carrelage mural blanc, placard, en partie basse.
En partie gauche de la fenêtre qui est en PVC blanc double vitrage donnant sur cour avec volets PVC blanc, plaque vitrocéramique quatre feux, placards en partie basse, placards en partie gauche, tableau électrique à ce niveau.
Plafond en plaques d'isolant en état d'usage avec en partie centrale une douille avec ampoule.

En suivant, couloir desservant les deux chambres avec au sol, parquet flottant en état d'usage.
En partie gauche, toile de verre peinte en blanc. Partie droite murs peints en blanc.
Un convecteur.
Plaques de matière isolante au plafond.

La première porte sur la droite donne accès à une chambre avec au sol, un parquet flottant en état d'usage.
Murs bruts en partie basse et peints en partie supérieure. Une grille d'aération non isolée est située en partie inférieure droite de la fenêtre. Important courant d'air.
Cette fenêtre est en double vitrage, en PVC blanc, double vantaux, et donne sur la cour. Les volets sont également en PVC blanc, en état d'usage. Importantes moisissures au niveau de l'encadrement bas.
Plafond identique aux pièces précédentes avec luminaire.

La dernière pièce en bout de couloir est également à usage de chambre.

Au sol, parquet flottant en bon état.

Murs peints, côté autre chambre et côté gauche, en état d'usage. Les autres pans de murs sont recouverts d'isolant sur rails métalliques.
Plafond en plaques d'isolant avec luminaire.
La fenêtre donne sur la cour et est en PVC blanc, double vitrage, moisissures tout autour de l'encadrement de la fenêtre, volets en PVC blanc.

En descendant les escaliers menant à la cour, nous notons qu'une porte bois ancienne se trouve sur la gauche. Elle donne accès à des box en bois. Nombreux détritus à l'intérieur. (photos 78 à 80)

Nous empruntons les escaliers menant à l'étage de l'immeuble côté rue. Les escaliers sont en bois et anciens. Les murs de la cage d'escaliers sont peints mais dégradés. Le plafond est en placoplatre à l'état brut avec luminaire en partie centrale. Des placards avec des détritus à l'intérieur sont présents sur le palier. (photos 81 à 83)

Logement 5 premier étage sur cour (photos 84 à 93) :

Ce logement est occupé par un locataire, présent et qui accepte que nous procédions aux opérations de description. Il est composé d'une cuisine, d'un séjour avec mezzanine et salle de bains. Ce logement a une superficie d'environ 43.50 m².

Nous pénétrons par une porte sur un espace cuisine. Présence d'un placard en partie droite de la porte.

Au sol, plancher en bois ancien. Toutefois, le sol est très encombré, ce qui empêche toute description supplémentaire.
Murs peints en vert avec un espace cuisine : timbre en email blanc avec égouttoir en partie droite, carrelage mural en partie supérieure, des placards en partie basse. Le tout est ancien et dégradé.
Présence d'un robinet également côté cour.
Fenêtre PVC blanche donnant sur la cour, double vitrage, volets PVC en mauvais état et de couleur blanche.

Présence d'un un linteau en bois en partie supérieure de la fenêtre, dégradé. Un ballon d'eau chaude de marque ATLANTIC est fixé en partie droite du mur.

Plafond peint en blanc avec traces d'infiltrations. Le locataire présent nous indique que suite à la dernière tempête, des infiltrations ont eu lieu mais la cause aurait été identifiée et réglée. Douille avec ampoule en partie centrale.

Nous pénétrons en suivant dans une pièce à usage de séjour avec au sol, un parquet flottant en bon état.
Les murs sont recouverts d'une toile de verre peinte en blanc, en bon état également.
Plaques d'isolant au plafond avec un luminaire. Plafond en pente.
Une cheminée est condamnée dans cette pièce.
Présence d'une fenêtre double vantaux, PVC blanc, double vitrage, volets PVC blanc également en bon état.

Une mezzanine en bois est située au-dessus de l'espace salon.
Murs et plafond de même nature que ceux précédemment constatés, en état d'usage. Sol revêtu d'un parquet flottant.

En partie droite, présence d'une salle de bains, sol en parquet flottant en état d'usage.
Présence de plaques en plastique de couleur jaune aux murs et au plafond.
Présence d'une baignoire en émail blanc, avec robinet et douchette. Présence d'une vasque posée sur un meuble de salle de bain en état d'usage. Mitigeur inox en bon état. Un miroir avec placard en partie supérieure.

Logement 4 premier étage sur rue (photos 94 à 108) :

Face à ce logement n°5 se trouve le logement n°4 donnant sur la rue. Celui-ci est composé d'un espace cuisine, d'un salon et d'une mezzanine avec salle de bains. Il a une superficie de 44.50 m². Il est occupé par un locataire, ce que confirme le locataire du logement n°5. En l'absence de celui-ci, nous procédons à l'ouverture forcée de la porte.
La porte donne sur un palier avec au sol, parquet flottant, toile de verre aux murs peinte en blanc, et au plafond douille avec ampoule.

Présence en partie gauche de ce palier d'une pièce à usage de toilettes.
Linoléum au sol, et présence du ballon d'eau chaude de marque ATLANTIC.

Nous accédons ensuite à la cuisine.
Au sol, parquet flottant en état d'usage.
Murs tapissés peints en blanc.
Espace cuisine avec évier inox et mitigeur.
Placards en partie basse et en partie haute.
En partie gauche, deux plaques vitrocéramiques de marque FAGOR, un four de marque CANDY et une hotte.

Dans l'axe de la porte se trouve une fenêtre en PVC blanc, double vantaux, double vitrage, donnant sur la rue, volets en PVC blanc.

Nous accédons maintenant à une pièce à usage de séjour.
Sol, parquet flottant en état d'usage.
Toile de verre aux murs, peinte en blanc, en état d'usage.
Présence d'un convecteur sous la fenêtre droite.
Plafond en isolant avec luminaire.

Deux fenêtres en PVC blanc, double vantaux, double vitrage, en bon état avec volets PVC blanc.
Sous la mezzanine, présence d'un espace salon avec parquet flottant.
Murs peints en blanc.
Présence d'un convecteur.
Plafond en bois.

Nous empruntons l'escalier bois menant à la mezzanine.
En partie gauche, toile de verre peinte en blanche. Idem en partie droite, main courante en bois.

Sur le palier, parquet flottant, toile de verre blanche aux murs, donnant sur une mezzanine en partie droite et une salle de bains en partie gauche.

Au niveau de la mezzanine, parquet flottant au sol, plaques d'isolant au plafond.
Murs peints en blanc.
Rambarde bois donnant sur le séjour.

En partie droite se trouve la salle de bain. Au sol se trouve du linoléum en état d'usage. Un revêtement PVC de couleur jaune couvre les murs.
Le plafond est constitué de plaques d'isolant.
En partie centrale du plafond, vitrage simple très dégradé, importantes moisissures.
Face à la porte se situe un lavabo sur colonne émail blanc en état d'usage avec mitigeur. Miroir et néon en partie supérieure.
La baignoire est en émail blanc en état d'usage, avec mitigeur et douchette.

2°) Indication des conditions d'occupation et identité des occupants, et droits dont ils se prévalent :

Les logements 4, 5 et 6 sont occupés.

3°) Le nom et l'adresse du syndic de copropriété les cas échéant :
NEANT

4°) Autres renseignements sur l'immeuble fournis par l'occupant :
NEANT

Bruno GUISE
Huissier de Justice associé

Frédéric NEKADI
Huissier de Justice associé

Guillaume LHERAUD
Huissier de Justice associé

GUISE - F. NEKADI - G. LHERAUD Huissiers de Justice Associés
37, rue de La Manche 17202 ROYAN

Société Civile Professionnelle
Bruno GUISE ▮ Frédéric NEKADI ▮ Guillaume LHERAUD
Huissiers de Justice Associés

Espace GEOGRAFICO - 37, rue de la Manche - B.P 30009 – 17202 ROYAN CEDEX
☎ : 05.46.39.81.55 / 🖷 : 05.46.39.36.82/ Constat 7J/7 24H/24: 05.46.39.70.92 / 📠 : hdjroyan@huisser-justice.fr
Compétence sur l'ensemble du ressort de la Cour d'Appel de POITIERS (départements 17-79-85-86)
Signification et exécution des décisions de justice - Recouvrement amiable et judiciaire
Constats - Baux commerciaux professionnels et d'habitation - Actes sous seing privé

N° DOSSIER	AFFAIRE	DATE DE L'INTERVENTION	MONTANT VACATION	NOMS DES INTERVENANTS	SIGNATURE
CM36	[redacted]	15/03/18	6,60	LACROIX Andréa	[redacted]
CM36	[redacted]	15/03/18	6,60	BOUCARD Michaël	[redacted]
CM36	[redacted]	15/03/18		PAVERGNE Michael.	[redacted]
CM36	[redacted]	15/03/18		TEMLALI Zoysal	[redacted]
CM36	"	15/03/18		GAUTIER Eric	[redacted]
CM36	"	15/03/18		FARENCAU Lucie.	[redacted]
CM36	"	15/03/18		LANDAIS Thierry	[redacted]
CM36	"	15/03/18		BALZAN Karl	[redacted]

B. GUISE - F. NEKADI - G. LHERAUD
Huissiers de Justice Associés
rue de La Manche
17202 ROYAN

ANNEXE n° 1 au procès-verbal de dénonciation de saisie
dressé le 15/03/2018 au 79 rue Lucien 17300 ROCHEFORT
par Me Guillaume LHERAUD, Huissier de Justice associé à ROYAN (17200).



Photo 01.JPG



Photo 02.JPG



Photo 03.JPG



Photo 04.JPG

Certifié exact et annexé à un procès-verbal de description des lieux en date du 15.03.2018 à la demande de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES par Me Guillaume LHERAUD Huissier de Justice associé à la résidence de ROYAN au sein de la S.C.P. Bruno GUISE, Frédéric NEKADI et Guillaume LHERAUD



Photo 05.JPG



Photo 06.JPG



Photo 07.JPG



Photo 08.JPG

Certifié exact et annexé à un procès-verbal de description des lieux en date du 15.03.2018 à la demande de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES par Me Guillaume LHERAUD Huissier de Justice associé à la résidence de ROYAN au sein de la S.C.P. Bruno GUISE, Frédéric NEKADI et Guillaume LHERAUD



Photo 09.JPG



Photo 10.JPG



Photo 11.JPG



Photo 12.JPG

Certifié exact et annexé à un procès-verbal de description des lieux en date du 15.03.2018 à la demande de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES par Me Guillaume LHERAUD Huissier de Justice associé à la résidence de ROYAN au sein de la S.C.P. Bruno GUISE, Frédéric NEKADI et Guillaume LHERAUD



Photo 13.JPG

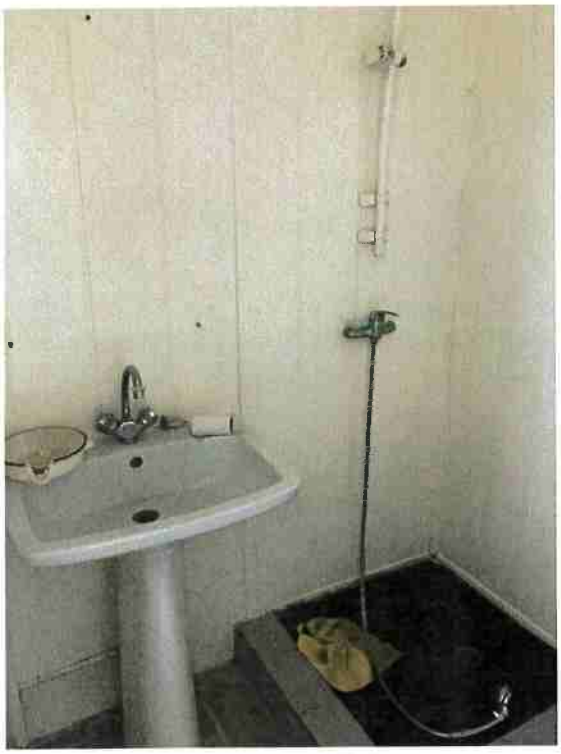


Photo 14.JPG



Photo 15.JPG



Photo 16.JPG

Certifié exact et annexé à un procès-verbal de description des lieux en date du 15.03.2018 à la demande de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES par Me Guillaume LHERAUD Huissier de Justice associé à la résidence de ROYAN au sein de la S.C.P. Bruno GUISE, Frédéric NEKADI et Guillaume LHERAUD



Photo 17.JPG



Photo 18.JPG



Photo 19.JPG



Photo 20.JPG

Certifié exact et annexé à un procès-verbal de description des lieux en date du 15.03.2018 à la demande de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES par Me Guillaume LHERAUD Huissier de Justice associé à la résidence de ROYAN au sein de la S.C.P. Bruno GUISE, Frédéric NEKADI et Guillaume LHERAUD



Photo 21.JPG



Photo 22.JPG



Photo 23.JPG

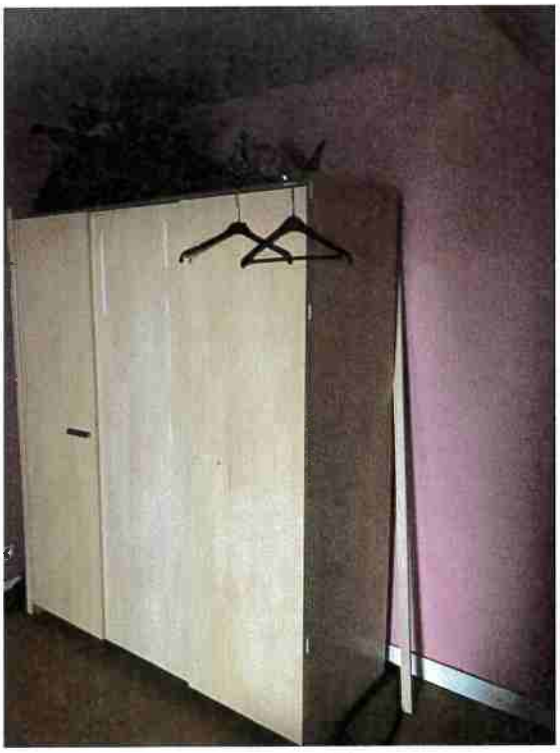


Photo 24.JPG

Certifié exact et annexé à un procès-verbal de description des lieux en date du 15.03.2018 à la demande de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES par Me Guillaume LHERAUD Huissier de Justice associé à la résidence de ROYAN au sein de la S.C.P. Bruno GUISE, Frédéric NEKADI et Guillaume LHERAUD



Photo 25.JPG



Photo 26.JPG



Photo 27.JPG



Photo 28.JPG

Certifié exact et annexé à un procès-verbal de description des lieux en date du 15.03.2018 à la demande de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES par Me Guillaume LHERAUD Huissier de Justice associé à la résidence de ROYAN au sein de la S.C.P. Bruno GUISE, Frédéric NEKADI et Guillaume LHERAUD

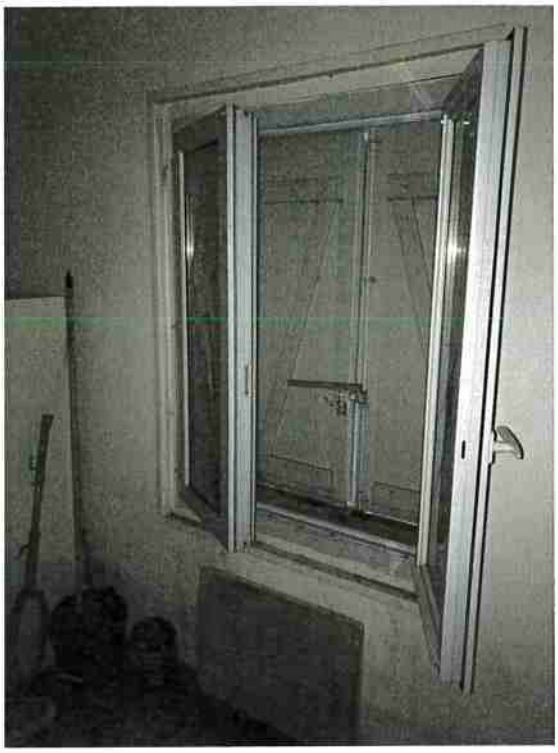


Photo 29.JPG



Photo 30.JPG



Photo 31.JPG



Photo 32.JPG

Certifié exact et annexé à un procès-verbal de description des lieux en date du 15.03.2018 à la demande de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES par Me Guillaume LHERAUD Huissier de Justice associé à la résidence de ROYAN au sein de la S.C.P. Bruno GUISE, Frédéric NEKADI et Guillaume LHERAUD



Photo 33.JPG

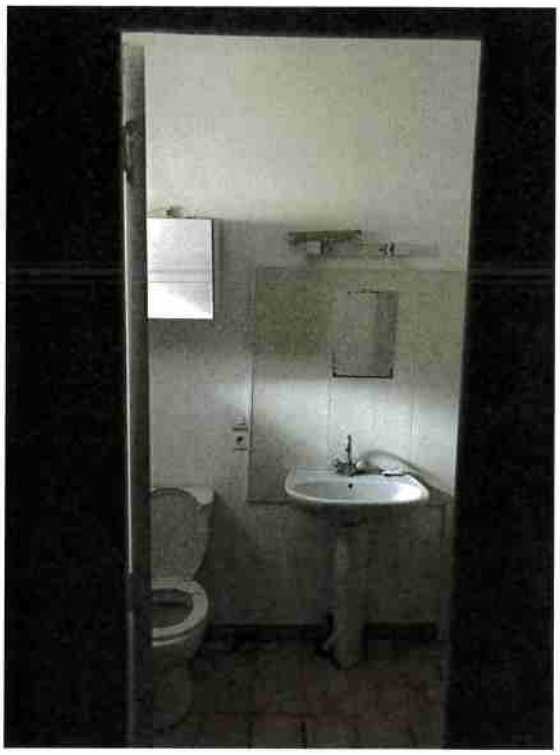


Photo 34.JPG



Photo 35.JPG



Photo 36.JPG

Certifié exact et annexé à un procès-verbal de description des lieux en date du 15.03.2018 à la demande de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES par Me Guillaume LHERAUD Huissier de Justice associé à la résidence de ROYAN au sein de la S.C.P. Bruno GUISE, Frédéric NEKADI et Guillaume LHERAUD



Photo 37.JPG



Photo 38.JPG



Photo 39.JPG



Photo 40.JPG

Certifié exact et annexé à un procès-verbal de description des lieux en date du 15.03.2018 à la demande de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES par Me Guillaume LHERAUD Huissier de Justice associé à la résidence de ROYAN au sein de la S.C.P. Bruno GUISE, Frédéric NEKADI et Guillaume LHERAUD



Photo 41.JPG



Photo 42.JPG



Photo 43.JPG

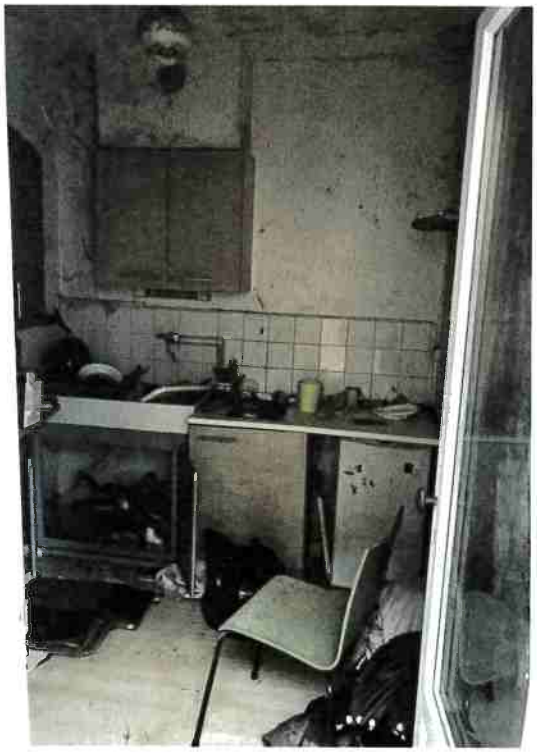


Photo 44.JPG

Certifié exact et annexé à un procès-verbal de description des lieux en date du 15.03.2018 à la demande de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES par Me Guillaume LHERAUD Huissier de Justice associé à la résidence de ROYAN au sein de la S.C.P. Bruno GUISE, Frédéric NEKADI et Guillaume LHERAUD

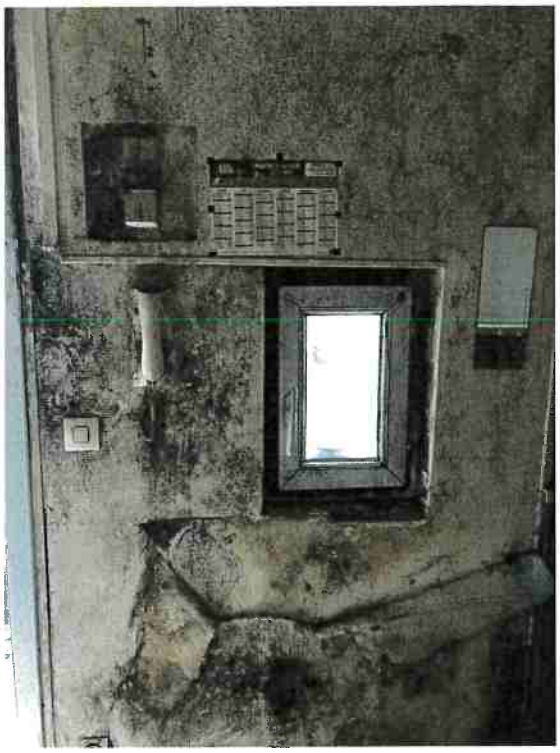


Photo 45.JPG



Photo 46.JPG



Photo 47.JPG



Photo 48.JPG

Certifié exact et annexé à un procès-verbal de description des lieux en date du 15.03.2018 à la demande de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES par Me Guillaume LHERAUD Huissier de Justice associé à la résidence de ROYAN au sein de la S.C.P. Bruno GUISE, Frédéric NEKADI et Guillaume LHERAUD



Photo 49.JPG



Photo 50.JPG



Photo 51.JPG



Photo 52.JPG

Certifié exact et annexé à un procès-verbal de description des lieux en date du 15.03.2018 à la demande de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES par Me Guillaume LHERAUD Huissier de Justice associé à la résidence de ROYAN au sein de la S.C.P. Bruno GUISE, Frédéric NEKADI et Guillaume LHERAUD

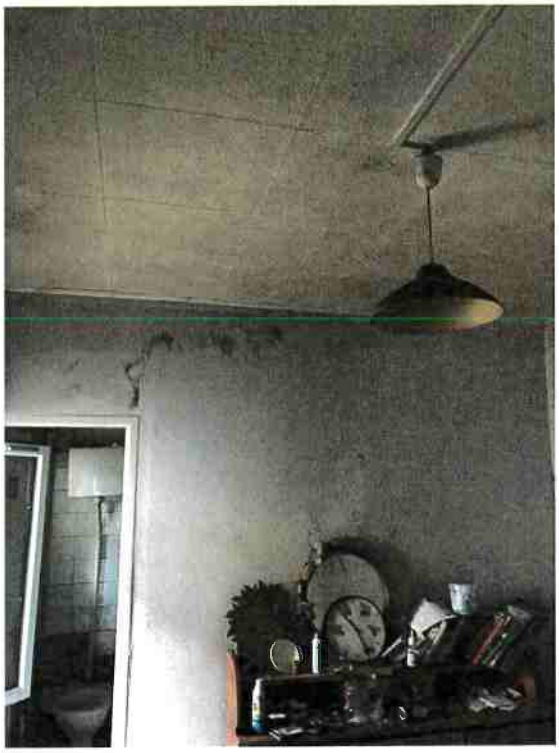


Photo 53.JPG



Photo 54.JPG

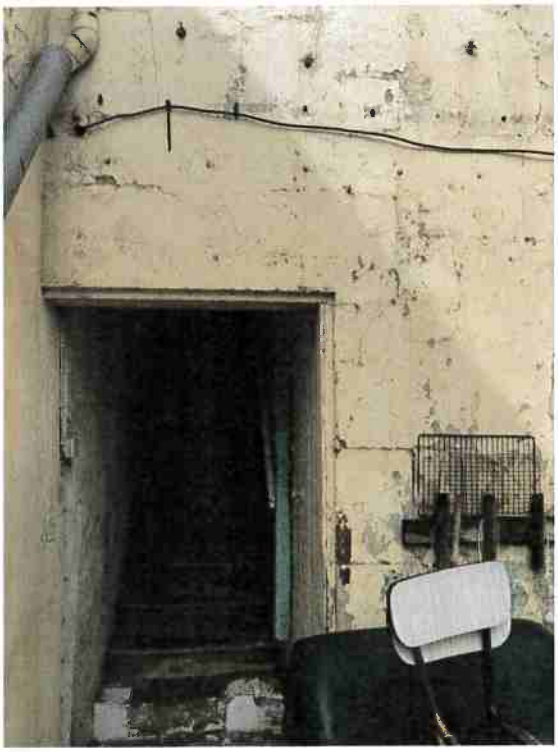


Photo 55.JPG



Photo 56.JPG

Certifié exact et annexé à un procès-verbal de description des lieux en date du 15.03.2018 à la demande de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES par Me Guillaume LHERAUD Huissier de Justice associé à la résidence de ROYAN au sein de la S.C.P. Bruno GUISE, Frédéric NEKADI et Guillaume LHERAUD

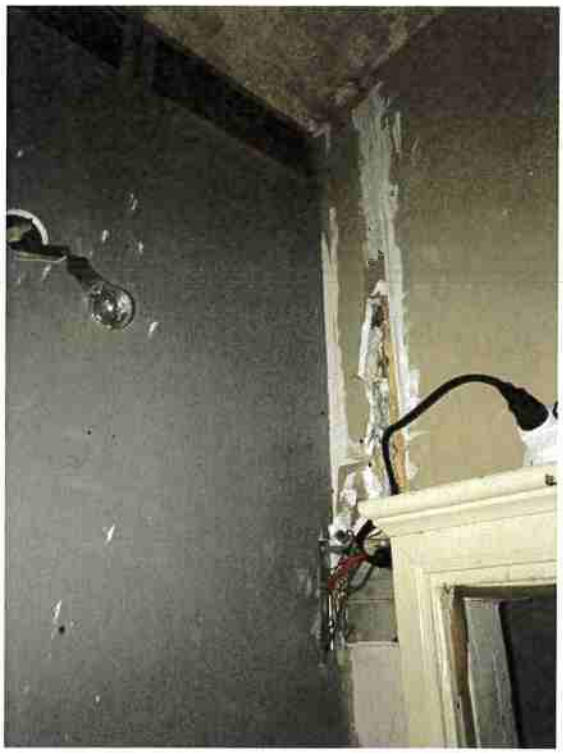


Photo 57.JPG

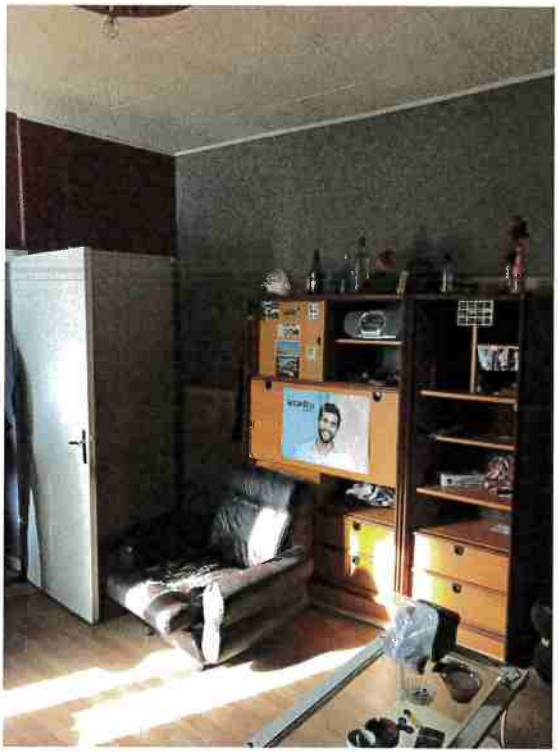


Photo 58.JPG



Photo 59.JPG



Photo 60.JPG

Certifié exact et annexé à un procès-verbal de description des lieux en date du 15.03.2018 à la demande de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES par Me Guillaume LHERAUD Huissier de Justice associé à la résidence de ROYAN au sein de la S.C.P. Bruno GUISE, Frédéric NEKADI et Guillaume LHERAUD



Photo 61.JPG



Photo 62.JPG



Photo 63.JPG

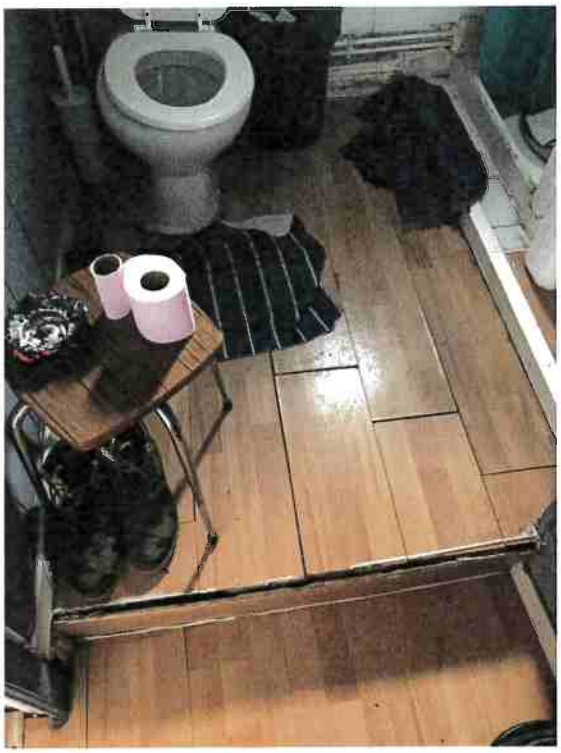


Photo 64.JPG

Certifié exact et annexé à un procès-verbal de description des lieux en date du 15.03.2018 à la demande de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES par Me Guillaume LHERAUD Huissier de Justice associé à la résidence de ROYAN au sein de la S.C.P. Bruno GUISE, Frédéric NEKADI et Guillaume LHERAUD



Photo 65.JPG

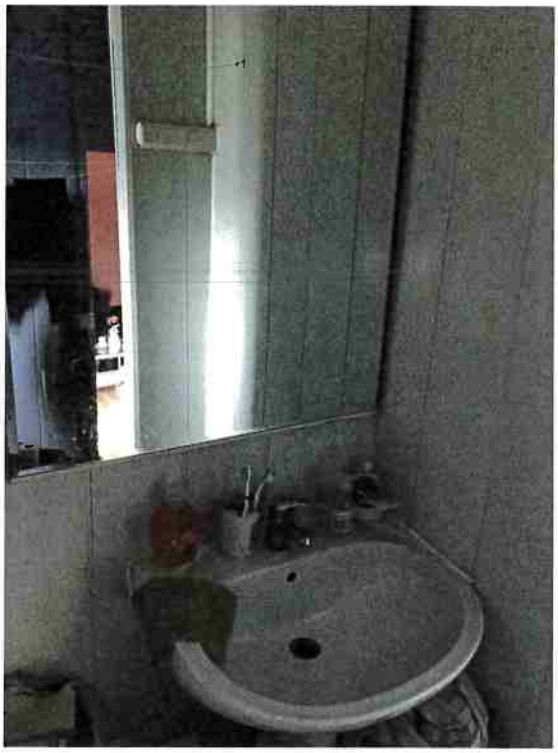


Photo 66.JPG



Photo 67.JPG



Photo 68.JPG

Certifié exact et annexé à un procès-verbal de description des lieux en date du 15.03.2018 à la demande de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES par Me Guillaume LHERAUD Huissier de Justice associé à la résidence de ROYAN au sein de la S.C.P. Bruno GUISE, Frédéric NEKADI et Guillaume LHERAUD



Photo 69.JPG

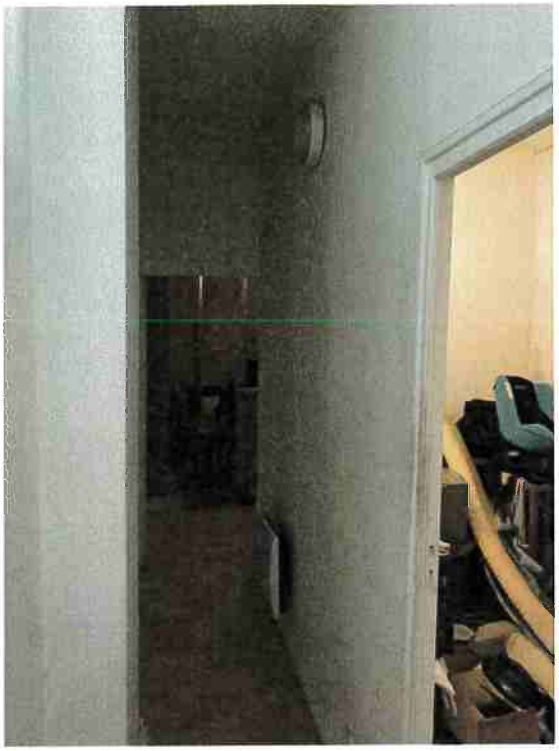


Photo 70.JPG



Photo 71.JPG



Photo 72.JPG

Certifié exact et annexé à un procès-verbal de description des lieux en date du 15.03.2018 à la demande de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES par Me Guillaume LHERAUD Huissier de Justice associé à la résidence de ROYAN au sein de la S.C.P. Bruno GUISE, Frédéric NEKADI et Guillaume LHERAUD

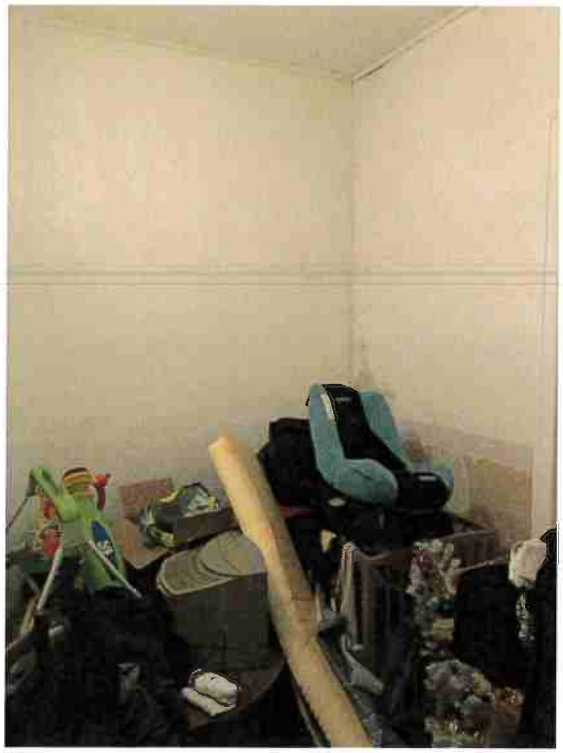


Photo 73.JPG

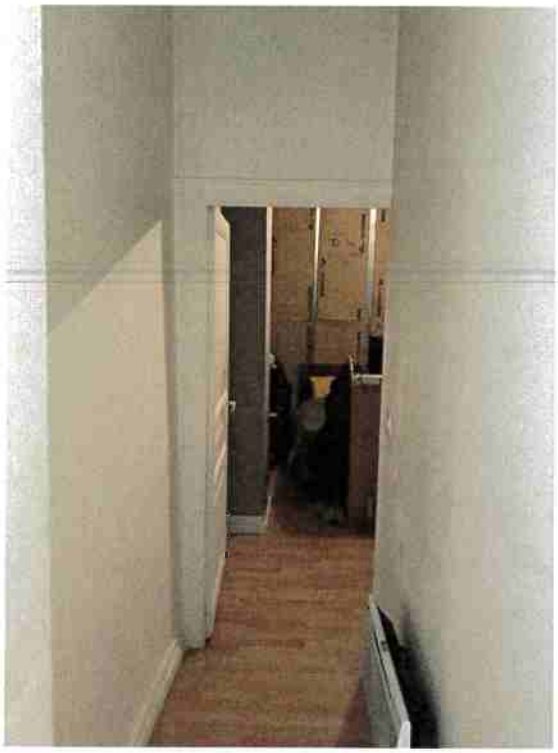


Photo 74.JPG

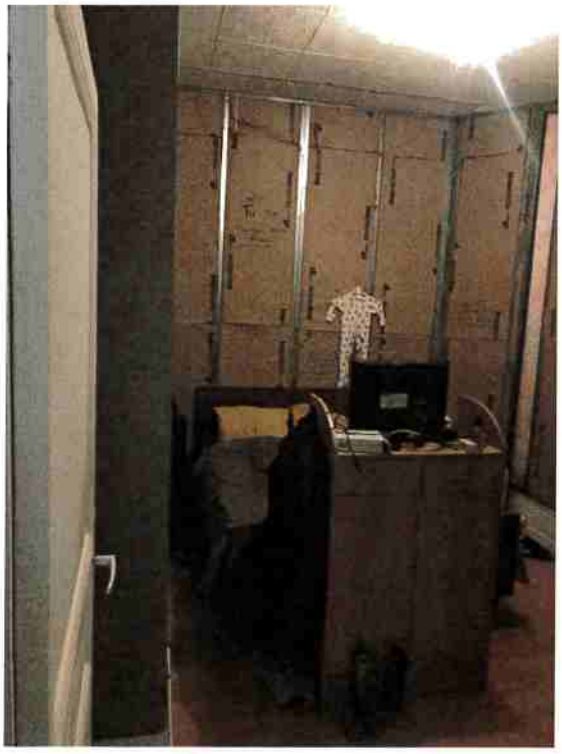


Photo 75.JPG



Photo 76.JPG

Certifié exact et annexé à un procès-verbal de description des lieux en date du 15.03.2018 à la demande de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES par Me Guillaume LHERAUD Huissier de Justice associé à la résidence de ROYAN au sein de la S.C.P. Bruno GUISE, Frédéric NEKADI et Guillaume LHERAUD



Photo 77.JPG



Photo 78.JPG

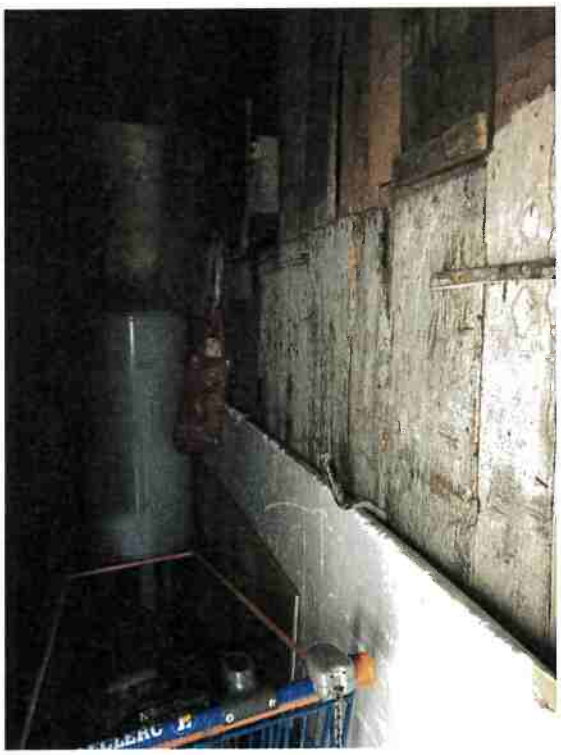


Photo 79.JPG

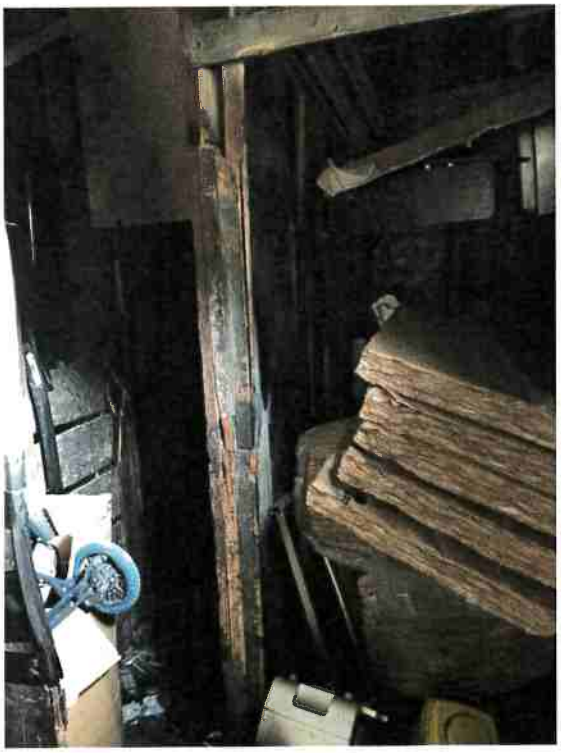


Photo 80.JPG

Certifié exact et annexé à un procès-verbal de description des lieux en date du 15.03.2018 à la demande de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES par Me Guillaume LHERAUD Huissier de Justice associé à la résidence de ROYAN au sein de la S.C.P. Bruno GUISE, Frédéric NEKADI et Guillaume LHERAUD



Photo 81.JPG



Photo 82.JPG



Photo 83.JPG



Photo 84.JPG

Certifié exact et annexé à un procès-verbal de description des lieux en date du 15.03.2018 à la demande de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES par Me Guillaume LHERAUD Huissier de Justice associé à la résidence de ROYAN au sein de la S.C.P. Bruno GUISE, Frédéric NEKADI et Guillaume LHERAUD



Photo 85.JPG



Photo 86.JPG



Photo 87.JPG



Photo 88.JPG

Certifié exact et annexé à un procès-verbal de description des lieux en date du 15.03.2018 à la demande de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES par Me Guillaume LHERAUD Huissier de Justice associé à la résidence de ROYAN au sein de la S.C.P. Bruno GUISE, Frédéric NEKADI et Guillaume LHERAUD

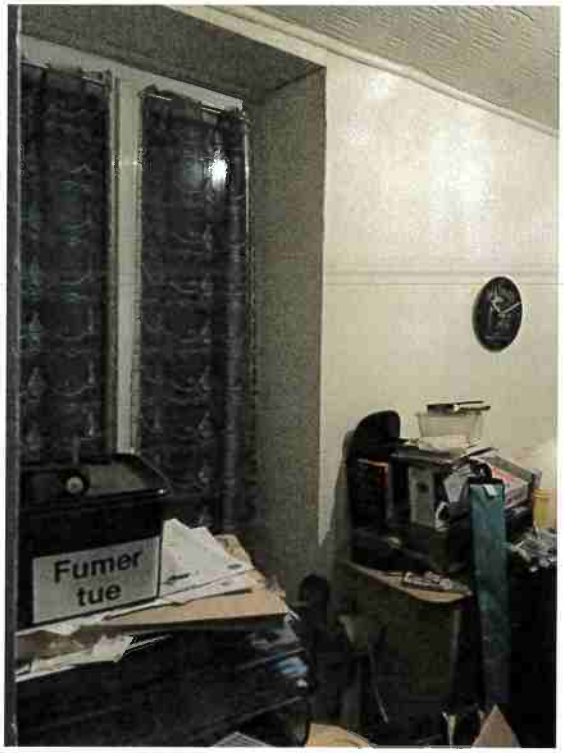


Photo 89.JPG

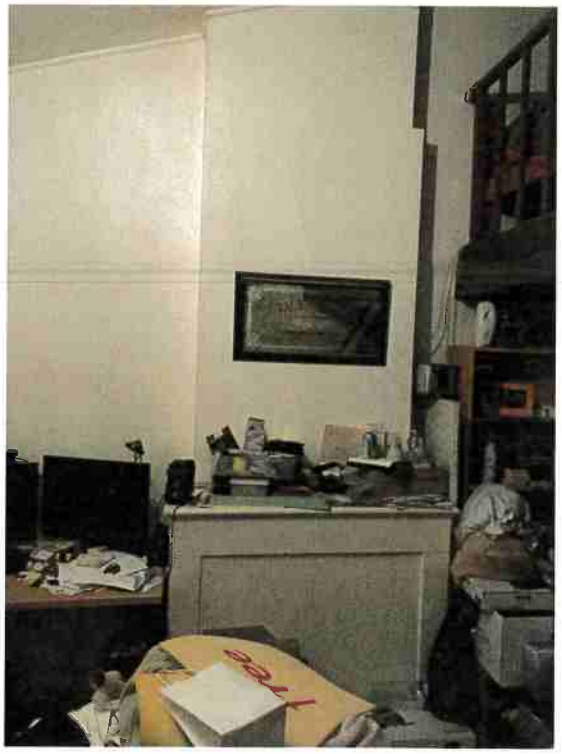


Photo 90.JPG



Photo 91.JPG



Photo 92.JPG

Certifié exact et annexé à un procès-verbal de description des lieux en date du 15.03.2018 à la demande de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES par Me Guillaume LHERAUD Huissier de Justice associé à la résidence de ROYAN au sein de la S.C.P. Bruno GUISE, Frédéric NEKADI et Guillaume LHERAUD



Photo 93.JPG



Photo 94.JPG



Photo 95.JPG



Photo 96.JPG

Certifié exact et annexé à un procès-verbal de description des lieux en date du 15.03.2018 à la demande de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES par Me Guillaume LHERAUD Huissier de Justice associé à la résidence de ROYAN au sein de la S.C.P. Bruno GUISE, Frédéric NEKADI et Guillaume LHERAUD



Photo 97.JPG



Photo 98.JPG



Photo 99.JPG



Photo 100.JPG

Certifié exact et annexé à un procès-verbal de description des lieux en date du 15.03.2018 à la demande de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES par Me Guillaume LHERAUD Huissier de Justice associé à la résidence de ROYAN au sein de la S.C.P. Bruno GUISE, Frédéric NEKADI et Guillaume LHERAUD

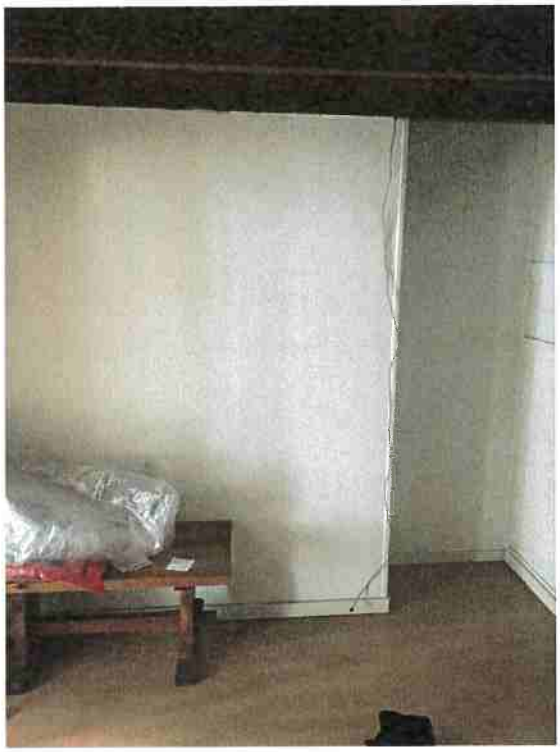


Photo 101.JPG



Photo 102.JPG



Photo 103.JPG



Photo 104.JPG

Certifié exact et annexé à un procès-verbal de description des lieux en date du 15.03.2018 à la demande de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES par Me Guillaume LHERAUD Huissier de Justice associé à la résidence de ROYAN au sein de la S.C.P. Bruno GUISE, Frédéric NEKADI et Guillaume LHERAUD

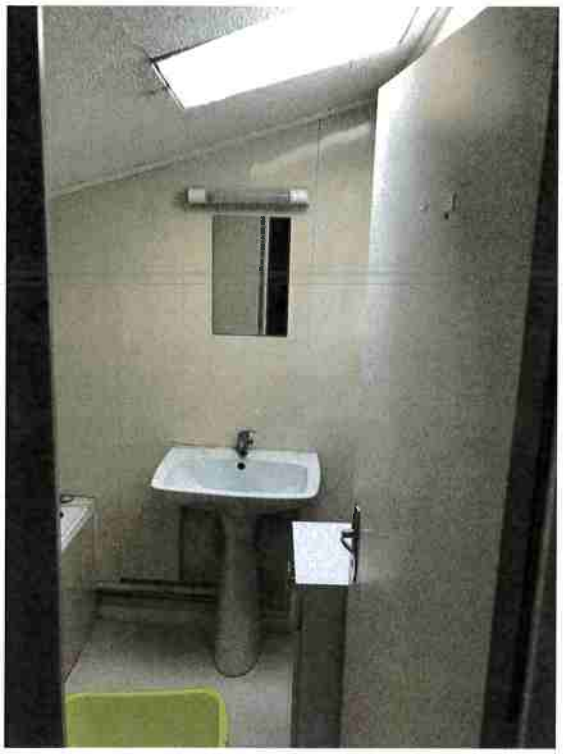


Photo 105.JPG



Photo 106.JPG



Photo 107.JPG

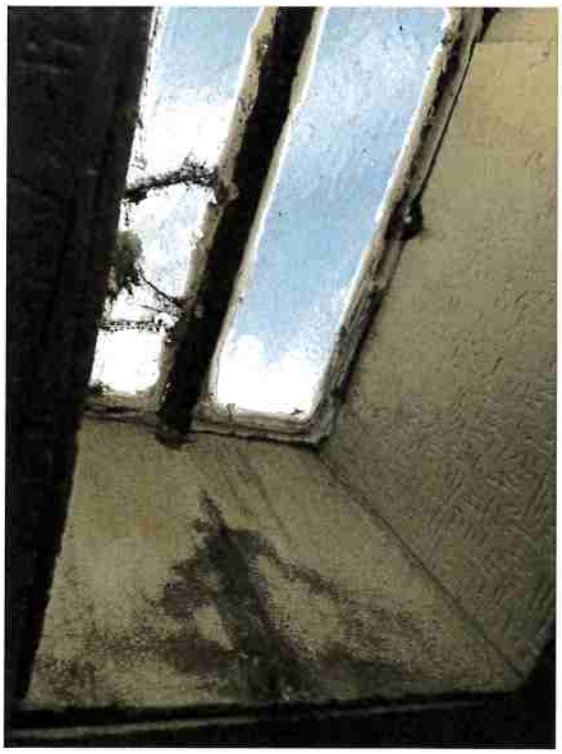


Photo 108.JPG

Certifié exact et annexé à un procès-verbal de description des lieux en date du 15.03.2018 à la demande de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES par Me Guillaume LHERAUD Huissier de Justice associé à la résidence de ROYAN au sein de la S.C.P. Bruno GUISE, Frédéric NEKADI et Guillaume LHERAUD